**CURRICULUM VITAE**

**Salah EL MEHDI**

**(1925 – 2014)**

Salah Ben  Abderrahmane El Mehdi Chérif est né le 25 février 1925 à Tunis.

**Formation et diplômes** :

Après avoir appris le Saint Coran et suivi le premier cycle de l’enseignement secondaire dans une école publique,  il  s’inscrit à la grande mosquée Zitouna où il a obtenu en 1948 le Diplôme « et - Tahsil » puis « el Alamiya » en littérature en 1951. Il a suivi, en outre, des cours de droit à l’école relevant des instances judiciaires tunisiennes, et réussi le concours de la magistrature. Il fut par ailleurs parmi les lauréats de la première promotion de l’Ecole Supérieure d’Administration.

En 1983 il obtient le Doctorat en musicologie.

Salah El MEHDI doit sa formation musicale à son père Cheikh Abderrahmane, considéré comme l’un des détenteurs de la tradition musicale tunisienne. Le domicile des parents était un lieu où se tenaient des séances de chant de « malouf » (chants traditionnels) avec la participation d’éminents musiciens à la tête desquels figure le grand maître Cheikh Khemaïs Tarnane. Ainsi le jeune Salah s’initie à la musique et apprend des noubas, « mouwachah » et autres pièces du patrimoine tunisien et oriental. Il parfait sa formation à l’association la Rachidiya, où il suit des cours de musique donnés par des maîtres illustres dont notamment Cheikh Ali Derwiche al Halabi et Cheikh Khemaïs Tarnane. Il ne tarde pas à occuper une place de choix dans le milieu musical tunisien en tant que l’un des meilleurs joueurs de « nay » (flûte) dans le monde arabe et compositeurs.

En 1951, et suite à son succès au concours de magistrature, il est nommé juge au tribunal de Tunis, (connu sous le nom de la « Driba »), en 1956 il est affecté au tribunal de Tébourba.

En 1957 il est chargé des fonctions de Chef de Service des Arts au Secrétariat d’Etat à l’Education Nationale.

Après la création du Secrétariat d’Etat aux Affaires Culturelles en 1961, il est nommé à la tête de la Direction de la Musique et des Arts Populaires.

Au début des années quatre - vingt du 20ème siècle il est nommé Directeur Général de l’Animation Culturelle et responsable des festivités organisées à l’occasion de l’anniversaire du Président Habib Bourguiba, fonctions qu’il a assumées jusqu’à sa mise à la retraite administrative en 1985.

Pendant sa carrière administrative il fonde plusieurs institutions, associations et autres organisations culturelles, dont notamment l’Association Nationale de la Préservation du Saint Coran, l’Ecole Nationale de Psalmodie du Coran, l’Union des Auteurs et Compositeurs Tunisiens, la Troupe Nationale des Arts Populaires, L’Orchestre Symphonique Tunisien, la Fédération Tunisienne des Jeunesses Musicales et participe à la création de la Société des Auteurs et compositeurs Tunisiens (dont il assuré la présidence pendant des années) . Par ailleurs il a posé les jalons de l’enseignement musical spécialisé dispensé au Conservatoire National de Musique et de Danse et généralisé par la suite dans les conservatoires régionaux après avoir mis les programmes de l’éducation musicale dans le premier cycle de l’enseignement secondaire.

Malgré ses nombreuses fonctions il a assuré des cours de musique et de chants dans les conservatoires publics et privés participant à la formations de générations de musiciens dont beaucoup deviendront des enseignants, chercheurs tunisiens et étrangers.

Durant sa riche carrière administrative il a lancé l’organisation de plusieurs festivals de musique et de danse : festival du Malouf de Testour, festivals de chants confrériques de Kairouan et de Gabès, festival international des arts populaires de Carthage, stage de formation des jeunes musiciens (semaine de l’art), festivals régionaux de musique et d’arts populaires…

**Carrière artistique** :

Il la commence à l’association la Rachidiya dont il dirige l’orchestre à plusieurs reprises à partir de 1949. Il est élu à maintes reprises à la présidence de cette association et en est devenu président honoraire.

Zyriab, c’est le pseudonyme que Salah El Mehdi choisit en référence au grand musicien abbasside après sa nomination en tant que magistrat, a à son actif près de six cents compositions dans des formes et styles différents (pièces instrumentales, noubas, « mouwachah », chansons…). Il est entre autre le compositeur du premier Hymne National Tunisien après l’indépendance (1956). Plusieurs de ses compositions ont contribué à lancer des vedettes de la chanson tunisienne à la tête desquelles figurent Oulaya, Naâma, Soulef et bien d’autres…

Dans le domaine de l’information, El Mehdi compte parmi les producteurs d’émissions musicales radiophoniques (la musique arabe) et télévisuelles (« noujoum el ghad » ou stars de demain,  il est par ailleurs l’auteur du scenario d’un feuilleton sur Khémaïes Tarnane ) en plus de ses participations à plusieurs émissions en tant qu’invité.

**Carrière internationale**:

         Participation à la fondation de l’Académie Arabe de Musique (instance liée à la Ligue des Etats Arabes) dont il a été élu président pour plusieurs mandats, avant d’être élu Président d’honneur.

Il a été élu:

         Membre honoraire de l’Association des amis du musicien égyptien Riadh Sombati.

         Président puis membre honoraire de l’Organisation Internationale des Arts Populaires (IOV, dont le siège est en Autriche).

         Vice – Président du Conseil International de la Musique Traditionnelle, du Conseil International de la Musique (dont le siège est à Paris) et de la Société Internationale de l’Education Musicale (ISME, dont le siège est à Cologne en Allemagne)

         Membre des Comités Exécutifs du Centre des Etudes et des Recherches sur l’Histoire, les Arts et la Culture des Pays Islamiques (Istanbul), de l’Institut International pour la Promotion de la Culture par les Moyens audio visuels (Vienne), et du Conseil International des Musiques non Européennes (Berlin).

         Nommé expert auprès de l’UNESCO dans le domaine de la Musique et des Droits d’Auteurs.

**Carrière scientifique**:

Salah El Mehdi est l’auteur de plusieurs ouvrages, études et articles sur la musique en général, arabe en particulier. Ses livres, dont quelques uns ont été traduits dans des langues étrangères, ont édités en Tunisie et dans d’autres pays. Parmi ses livres l’on cite notamment : «l’ Institut la Rachidiya de musique tunisienne » : fondation et activités (avec la participation de M’hamed Marzouki), « Cheikh Khémaïes Tarnane, sa vie et son oeuvre », « Cheikh Ahmed el Wafi » (avec la collaboration de Othmane Kaâk), « les modes de la musique arabe»,  « la musique arabe,  son histoire et sa littérature», « place de la musique dans la civilisation islamique », « les rythmes de la musique arabe», « la musique arabe » (en langue française)… des dizaines d’articles et de communications, publiés dans des revues spécialisées en Tunisie et ailleurs, donnés à l’occasion de symposiums et autres rencontres internationales.

On lui compte par ailleurs sa participation à la collecte d’une partie du patrimoine musical traditionnel, (édité dans des fascicules publiés par le Ministère de la Culture.

**Divers** :

         A obtenu plusieurs décorations et autres prix d’instances tunisiennes et étrangères

         Décédé le 12 septembre 2014